



## PROJET ASSOCIATIF 2025-2029

(Mise à jour 4 mai 2026)

**Le Club de Sport Adapté d'Epinal (CSAE) propose et organise depuis 26 ans la pratique d'activités physiques et sportives régulières à des personnes en situation de handicap (PSH), porteuses de déficiences intellectuelles, psychiques ou de troubles du spectre de l'autisme.**

**Le CSAE est affilié à la Fédération Française de Sport Adapté.**

La Fédération Française du Sport Adapté (FFSA) a reçu depuis 1977 délégation du ministère des sports pour organiser, développer, coordonner et contrôler la pratique des activités physiques et sportives des personnes en situation de handicap mental ou psychique ou TSA

Toute personne qui a été orientée dans un établissement ou service spécialisé du milieu sanitaire, médico-social, social ou de l'éducation nationale dont l'objet est l'accueil, la prise en charge et l'accompagnement des personnes en situation de handicap mental ou psychique est de droit, éligible à la FFSA.



En fonction de notre capacité d'accueil et d'animation des activités par les bénévoles du club (19), nous restons ouverts aux sollicitations dans le cadre de longues maladie, soins, convalescence,....

Tous les sportifs, bénévoles et encadrants sont tenus de prendre une licence FFSA.

Les sportifs devront remplir un questionnaire santé et fournir un certificat médical (validité de 3 années sans évolution du questionnaire santé) pour la ou les activités pratiquées.

**Actuellement nous avons 83 licenciés**

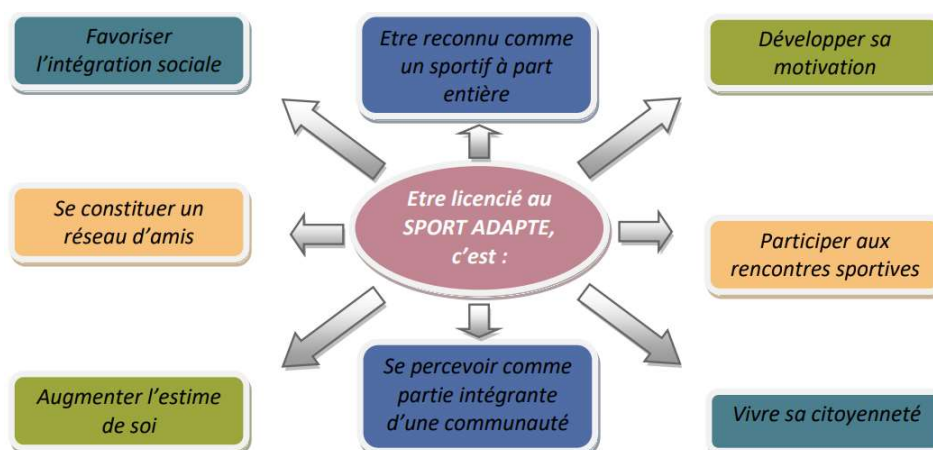
Licencié au 5 mai 2026	Sportifs	Coachs, accompagnateurs	Autres bénévoles
<b>83</b>	60	20	4
<b>Hommes</b>	45	12	1
<b>Femmes</b>	15	6	3
<b>Moins de 20 ans (8, 9, 16, 18, 19)</b>	4	1	
<b>Dont PSH au comité directeur</b>	2	3	

## Le projet associatif du CSAE, s'inscrit dans une démarche cohérente avec :

- Le Projet Fédéral FFSA 2025-2029,
- la Stratégie Nationale Sport et Handicap 2030
- La stratégie National du Sport Santé 2025-2030
- La Stratégie Nationale 2023-2027 pour les Troubles du Neurodéveloppement: Autisme, DYS, TDAH, TDI.

Dans le sport, l'inclusion sociale peut notamment se traduire, pour tout un chacun, par la possibilité d'accéder et de pratiquer l'activité physique et sportive régulière de son choix et de l'appréhender au niveau de son choix (du sport amateur au sport de haut niveau).

La pratique d'une activité physique ou sportive régulière au sein de FFSA est un moyen d'accéder au mieux-être personnel et social des PSH. Elle offre la possibilité aux sportifs handicapés mentaux de :



## Les activités sportives régulières proposées aux licenciés (60) par le CSAE :

- Badminton mixte avec le club CBE (lundi 19 h à 20 h)
- Natation (mardi 18 à 19 h)
- Tir à l'arc (mercredi 17 h 00 à 19 h)
- Football 3 jeudi/mois (de 18h à 19h)
- Bowling 1 jeudi/mois (17 h 30 à 19 h)
- Activités motrices et Basket (vendredi 18 h à 19 h 30)
- Pétanque (samedi 9 h 30 à 11 h 30)



**Des activités de détente et de loisir sont proposées par le CSAE au cours de l'année:**

- La journée pêche,
- La randonnée dans le massif des Vosges
- Le repas dansant
- Les déplacements et visites (marché de Noël,...)
- Olympiade, Foulée des barbus,.....

**Des sportifs du CSAE sont engagés en compétition sur une ou plusieurs disciplines..**



Discipline	Sportifs	Championnat interdépartementale et Régional	Championnat de France	Championnat d'Europe, Monde et Virtus Global Games
Para badminton adapté	13	3	3	
Para natation adapté	33	9	4	1
Para tir à l'arc adapté	7	3	3	
Para foot à 7 adapté	12	Projet 2027		
Activité motrice et para basket adapté	8			
Para pétanque adapté	19	4	4	

## **OBJET DE L'ASSOCIATION :**

L'association a pour objet

- D'organiser, de promouvoir et de développer des activités physiques et sportives adaptées au profit des jeunes et adultes, en situation de handicap mental ou psychique.
- De proposer un programme régulier d'entraînement sportif, dans la (ou les) discipline(s) de leur choix, afin de les préparer aux rencontres sportives officielles, organisées par la FFSA, à tous les degrés de programmation (départementales ; régionales ; nationales ; internationales).
- De permettre à ses membres, grâce au sport pratiqué dans un cadre officiel et reconnu, une mise en mouvement de leurs aptitudes physiques, mentales et sociales, et donc de leur ouvrir de plus larges perspectives d'intégration sociale.
- De favoriser l'expérience de l'initiative et de la responsabilité, de la citoyenneté, en invitant ses membres à prendre une part active au fonctionnement de l'association sportive.

## NOS VALEURS:

- **Lutter contre l'exclusion** ; Dans le domaine du sport et du handicap.
- **Accepter les personnes et leurs singularités** ; Avec le respect de la personne, l'acceptation de la différence.
- **Intégrer et s'adapter** ; S'ouvrir au maximum vers le milieu ordinaire.
- **S'adapter à chaque personne** ; Ecouter et répondre aux attentes des licenciés dans le respect de leurs envies et de leurs besoins.
- **Garantir une pédagogie adaptée et en sécurité.**
- **Susciter pour les sportifs le dépassement de soi** et favoriser ainsi son autonomie ; Reconnaître le travail et les efforts accomplis.

## LES OBJECTIFS POURSUIVIS :

**Pour affirmer notre expertise dans les parasports adaptés et encourager les pratiques des PSH relevant du sport adapté :**

- **Offrir au plus grand nombre de PSH de découvrir et pratiquer les activités physiques et sportives régulières** que nous proposons à Epinal. Chacun des sportifs choisit son niveau d'engagement ; Loisir ou compétition.
- Réorganiser et/ou pérenniser les activités pour **satisfaire les attentes des adhérents.**  
Les activités motrices/basket, le foot et la pétanque étaient en perte d'effectifs après un contexte particulier en 2025 (météo, maladie,...).
  - Un sondage en 2026 a permis de cerner les difficultés des sportifs pour se déplacer pour les activités du vendredi.
  - 2 Coachs préparent à nouveau une équipe de football solide afin de prévoir des rencontres locales.
  - Le recrutement de 3 coachs pour la pétanque permet une plus grande disponibilité pour la pétanque loisir.

**Accompagner chaque sportif à atteindre son excellence :**

- Accompagner la pratique du sport en favorisant l'émergence de toutes les potentialités et en valorisant les compétences de chacun, selon leurs attentes.
- Maintenir les sportifs en bonne santé, développer si possible leurs aptitudes et capacités physiques.
- Pérenniser le niveau d'engagement des sportifs pour les championnats de France en badminton, natation, tir à l'arc et pétanque.
- Préparer les joueurs du Foot à 7 vers l'engagement de l'équipe sur le championnat de la Ligue Grand-Est FFSA 2026/2027.

- Encourager et accompagner notre champion de natation (participation aux championnats d'Europe VIRTUS en natation au Jeux européens d'été Virtus 2026 à Bydgoszcz, en Pologne. Sa préparation est faite par le CNE et le pôle France FFSA.

### **Contribuer à une société durable et inclusive**

- Acquérir une dimension de force de proposition sur notre territoire, au service des personnes handicapées et de leurs familles.
- Faire évoluer nos pratiques en faveur des personnes les plus démunies (isolées ; handicap sévère...), **ou les plus éloignées du sport (les femmes...)** .
- Poursuivre l'accueil de plus jeunes (on compte 2 enfants de 8 et 9 ans et 3 de 16, 17 et 18 ans actuellement), étape indispensable pour la pérennité du club.
- Accompagner les candidats pour rejoindre l'Académie des sportifs.
- Participer localement au développement d'une politique d'inclusion et de participation sociale et sociétale. Faire du CSAE un club reconnu et incontournable.

### **LES ACTIONS A ENGAGER**

La réussite des actions de l'association sont les éléments clés de la déclinaison opérationnelle des objectifs du projet :

- Reprendre contact, entre mai et septembre 2026, avec les établissements spécialisés (IME, ESMS) et les services locaux et départementaux (ARS, MDPH, SDJES...) de l'agglomération pour présenter les dispositifs et activités proposées. Puis de les inciter à proposer à leurs résidents, travailleurs sociaux, aux scolaires d'aller de venir découvrir les activités physiques et de lutter contre la sédentarité.
- Encourager la coopération territoriale (printemps 2027) en organisant des journées promotionnelles et de découverte, telle la « journée sport pour tous » du 27 avril 2026 organisée par **F'MS/CSAE/SAGE**.
- Réévaluer avec les éducateurs (de mai à septembre 2026) les besoins et attentes des candidats et sportifs du club en prenant en compte les contraintes logistiques, et les particularités de chacun.
- Recruter et former les bénévoles, notamment parmi les jeunes parents et les étudiants (septembre et octobre 2026), pour pouvoir continuer à développer toutes les activités du club et mettre en place de nouvelles activités pour répondre aux attentes exprimées.
- Etablir un suivi individuel régulier des sportifs sur les mettre en œuvre les programmes d'améliorations du geste technique et de l'aisance, voire la performance.
- Accroître les capacités du club pour accueillir davantage de licenciés :
  - Accompagner des sportifs vers l'excellence.

- Organiser avec l'aide des CTF de la Ligue SAGE des actions de promotion du sport adapté.
- Venir en soutien aux établissements dans leurs projets d'activités sportives.
- Adapter la pratique des disciplines sportives aux personnes les plus éloignées de la pratique sportive.
- Organiser un accueil adapté dans les disciplines en direction des femmes. Dont la création de séances découverte spécifiques pour les femmes.
- Faire du lien avec les clubs sportifs ordinaires (contacts lors de la journée des association 2026). Reconduire la journée sport pour tous organisée avec l'ESMS F'MS en avril 2026 (267 pers.- 8 clubs).
- Proposer, accompagner et former des licenciés en s'appuyant sur Trans'Formation.
- Faire participer des licenciés aux instances décisionnaires. Actuellement 2 PSH qui ont démontré leurs efficacités, sont au comité directeur. Nous devons augmenter le nombre de membres de ce comité, dont des PSH pour plus de moyens humains pour sa gouvernance et son animation.
- Accompagner Bruno et d'autres candidats pour rejoindre l'académie des sportifs (juin 2026).

## L'ÉVALUATION

L'évaluation doit permettre de repérer les difficultés et les réussites de chaque projet ou action.

- Bilan détaillé du nombre de sportifs licenciés et de bénévoles (H/F, âges, activités, taux de renouvellement,...)
- Bilan quantitatif et qualitatif des compétiteurs et compétitrices, nombre de sportifs engagés dans les rencontres nationales, régionales et départementales.
- Synthèse des actions promotionnelles du sport, directes et indirectes.
- Synthèse des actions de soutien des établissements et bilan qualitatif.
- Nombre de partenariats Club/ESMS, d'accords ou conventions mis en place.
- Bilan sur l'évolution de la fréquentation des sportifs sur les activités, et notamment :
  - Activité motrice/Basket
  - Pétanque
- Bilan quantitatif et qualitatif des rapprochements avec des clubs ordinaires.
- Nombre de personnes licenciées sportives présentes dans le comité ou autres instances.
- Nombre d'Académicien.
- Nombre de stage ou formations suivies.

## NOS PARTENAIRE RECCURENTS

